

ETABLISSEMENTS EN GESTION PARENTALE

La quête de la bonne gouvernance associative

- **Les relations avec l'AEFE** : partenariat, communication, transparence pour un travail et une réflexion stratégique partagés,...
- **La recherche de la qualité de la gouvernance des établissements en gestion parentale** doit à la fois s'adapter aux contextes et droits locaux et aux nouvelles techniques de management. Le principe du bénévolat des membres ne doit pas faire obstacle à des évolutions nécessaires.
- **Les facteurs d'évolution** : les comités de gestion de la FAPEE ont un fonctionnement collaboratif. La quête de bonne gouvernance se manifeste dans les lieux d'échange d'expériences (séminaires, e-groupes) et permettent la mise en évidence des bonnes pratiques, l'analyse des risques et la diffusion d'outils.

SUIVI DES PRINCIPAUX DOSSIERS

SUJETS SCOLAIRES

- Réactualisation de la circulaire sur les Instances
- L'accueil des bacheliers du réseau dans les filières sous tension (IDF) et l'obtention d'un Identifiant National Elève (INE)
- Le soutien aux enfants à besoins éducatifs particuliers
- Transposition des réformes liées à la loi de Refondation de l'école

PILOTAGE STRATÉGIQUE DU RÉSEAU

- Ressources humaines /différents statuts, recrutement différé, détachement, formation certifiante, sécurisation des parcours
- Stabilisation des frais de scolarité et taux d'autofinancement des établissements
- Aide à la scolarité
- Evolution de la gouvernance dans les établissements conventionnés
- Plans école/ plans enseignement
- Evolution de l'homologation

POLITIQUE ÉDUCATIVE

- **Qualité de l'enseignement, continuité pédagogique** (*Maintien d'un taux substantiel d'enseignants titulaires, Formation initiale et continue des personnels recrutés locaux*)
- **Une pédagogie innovante et une vie scolaire qui favorisent l'épanouissement de l'élève** *Usage du numérique et étude de la programmation dès le primaire; Revalorisation de la filière L en la couplant avec une option CAV/Théâtre/ arts plastiques et/ou section internationale, Développement d'une culture de l'évaluation positive et de l'autoévaluation des élèves,...*
- **Un enseignement bilingue et plurilingue**
- **Une adaptation fine des programmes et des évaluations aux exigences locales et au postbac local, Equivalence des diplômes**
- **Une orientation ouverte sur le monde, l'amélioration de l'accueil des étudiants en France**
- **Un travail d'équipe sur l'école inclusive et bienveillante notamment pour les élèves à besoins particuliers**
- **La facilitation des échanges inter -établissements et de la mobilité des élèves**
- **Avoir le souci du service aux usagers - clients**
Calendrier scolaire
Amplitude horaire : garderie, ateliers après classe, etc.
Remplacement de toutes les absences, solutions alternatives, enseignements au mois de juin..
- **Qualité du dialogue, sentiment d'appartenance: les parents sont les premiers partenaires du réseau**
- **... Et puis un jour, revisiter l' offre pédagogique et décloisonner les filières au niveau du lycée, promouvoir un choix entre matières dominantes et mineures**

▶ DES PROPOSITIONS RÉFLÉCHIES ENSEMBLE



L'EXCELLENCE (enfin) POUR TOUS...

NOUVEAU !! CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE pour l'ensemble des élèves à besoins éducatifs particuliers du réseau
ALEDS, une plateforme collaborative créée par les parents de Barcelone

ALEDAS
PROJETS ÉDUCATIFS
PARTENARIAT LOCAL

Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger (FAPEE)

101, BD RASPAIL 75006 PARIS
+33 1 45 44 08 49 - INFO@FAPEE.COM

WWW.FAPEE.COM

Des parents impliqués, des partenaires à l'écoute

La FÉDÉRATION :

- ▶ Reconnue d'utilité publique depuis 1985, indépendante de tout groupement politique, syndical ou religieux, au service de tous les parents, de toutes nationalités
- ▶ **Apporte conseil et soutien aux parents**, défend leur action
- ▶ **Représente les parents** au CA de l'AEFE et de la MLF, à la Commission Nationale de Bourses
- ▶ **Réunit des administrateurs partout dans le monde**
- ▶ **Organise une Assemblée Générale** annuelle où sont évoqués librement tous les sujets de l'enseignement français à l'étranger et de l'éducation
- ▶ a consolidé la représentation des parents d'élèves du réseau pour qu'aujourd'hui ils soient partie prenante de ses orientations stratégiques et promoteurs de son évolution pédagogique.

Un BUREAU au service des parents INFORMATION ET CONSEIL :

- ▶ Des INFOLETTRES régulières,
- ▶ Un FORUM D'ÉCHANGE ENTRE TOUTES LES APE DU RÉSEAU
- ▶ Des ASSEMBLÉES et des rencontres régionales pour s'informer et partager
- ▶ Des ENQUETES auprès des parents
- ▶ Des guides à lire (Guide du parent d'élève du réseau, Ppt du parent délégué)
- ▶ Un site d'informations

Des FORUMS et colloques thématiques avec des experts :

- Etats généraux de l'enseignement de l'arabe
- Orientation dans le supérieur
- Enseignement des langues
- Evaluation
- Transposition des réformes de l'Éducation nationale dans l'enseignement français à l'étranger (AG du 8 juillet 2016)



Les PARENTS : Co-éducateurs, ils suivent la scolarité de leur enfant . Ce sont des adultes responsables et engagés dans la vie de l'établissement au service de tous les enfants.



Auditions	Des Rencontres Régulières
Ressources Humaines dans le réseau (APE)	<ul style="list-style-type: none">• Avec le chef du service pédagogique,• Avec le directeur de l'AEFE• Avec le directeur général de la Mission Laïque Française
Projet de contrat d'objectifs et de moyens de l'AEFE (rapport parlementaire)	
Cour des Comptes	<ul style="list-style-type: none">• Conseils d'administration• Commission nationale des bourses scolaires

L'APE est une association à but non lucratif, animée par une équipe de parents bénévoles. Ceux-ci participent à l'association dans une optique altruiste et non pour la satisfaction d'exigences personnelles.

Tout membre actif adhère aux valeurs de l'association, c'est-à-dire :

- **Intégrité** : l'APE poursuit ses objectifs avec honnêteté, correction et responsabilité, dans le respect des règles, de l'éthique et des accords pris.
- **Efficacité** : l'APE participe à la vie de l'établissement pour y apporter sa contribution avec des rôles définis, des responsabilités identifiées et autonomes afin d'atteindre les buts fixés dans les statuts.
- **Solidarité** : l'APE est solidaire, aussi bien vis-à-vis des familles adhérentes qu'en son sein.
- **Équité** : l'APE respecte les différences (races, religion, langues, habilité différente,...) et agit afin, qu'au sein de l'établissement, il n'y ait pas de discriminations.
- **Transparence** : l'APE met la transparence à la base de son action et de sa communication pour permettre à tous de connaître son activité.
- **Implication** : l'APE ne vit que par l'implication de ses membres. Chacun doit donc, dans la mesure de ses possibilités, y apporter sa contribution et, s'il assume une ou plusieurs charges, est libre de la/les quitter au moment de son choix, après en avoir informé le comité et si possible coopté/présenté un ou plusieurs candidats à son remplacement.
- **Démocratie** : l'APE représente l'ensemble de ses adhérents et leur variété d'intérêts, d'attentes... et cherche par tous les moyens à mieux les connaître et les représenter. Ses règles de fonctionnement (majorité, quorum, ...) sont le reflet de cette orientation.
- **Ouverture** : l'APE est ouverte aux suggestions des adhérents et à leurs propositions ; ses règles de fonctionnement prévoient le non-cumul des mandats et leur limitation dans le temps, afin que s'alternent des équipes différentes qui lui donnent une énergie renouvelée.

Les Membres sont porteurs des valeurs de l'association vis-à-vis de tiers et adhèrent à cette charte.